



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

suicide

Question écrite n° 132240

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, chargée de la jeunesse et de la vie associative, sur le suicide des jeunes. Avec 1 000 décès par an, le suicide est, derrière les accidents de la route, la seconde cause de mortalité chez les adolescents, et la première cause chez les 25-34 ans. La France est l'un des pays européens les plus touchés par ce phénomène. Il souhaite donc connaître les mesures d'accompagnement et de lutte mises en œuvre par le Gouvernement sur ce sujet de santé publique.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132240

Rubrique : Mort

Ministère interrogé : Jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 avril 2012, page 3139

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)